



*Le Dauphiné Libéré*

Monsieur Henri-Pierre Guilbert  
Président-Directeur général Dauphiné Libéré

Veurey, le 7 septembre 2009

Monsieur,

Nous venons d'apprendre par voie de presse la prise de contrôle du Dauphiné Libéré par le Crédit Mutuel le 24 juillet dernier.

Nous vous demandons la tenue d'un comité d'entreprise extraordinaire

Les salariés du Dauphiné Libéré ont le droit de savoir les conséquences pour eux de ce changement de propriétaire :

- Quelle politique industrielle ?
- Clause de cession pour les journalistes ?
- De quel groupe faisons-nous partie ?
- Quels changements de dirigeants au sein du titre ?

Vous comprendrez l'urgence de cette demande.

Veillez recevoir, monsieur, mes salutations

Pour le bureau, **Philippe QUINTIN**  
Secrétaire général  
Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Affichage